

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 12-20413 / 101869  
MPS Décolletage SA, 2738 Court  
atelier de décolletage: surveillance des décolleteuses de la production  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 H  
01.05.2012–30.04.2015 (Nouveau permis)
- 12-20837 / 110805  
Dupasquier & Cie SA, 1214 Vernier  
secteur préparation des commandes:
  - 1<sup>er</sup> groupe: saisir/facturation des commandes
  - 2<sup>e</sup> groupe: préparation et chargement, réceptions des marchandisesbesoins spéciaux de consommation  
9 H  
01.11.2009–31.10.2012 (Modification)

### Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 12-20827 / 111705  
ThyssenKrupp Ascenseurs SA, 1228 Plan-les-Ouates  
Interventions de dépannage de leurs installations en services chez les clients  
(cantons de GE, VD, VS)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
01.06.2012–31.05.2015 (Renouvellement)

### Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 12-20832 / 100563  
Nestlé Suisse S.A., 1350 Orbe  
services généraux et mécaniciens de production  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
16 H  
01.05.2012–31.12.2013 (Nouveau permis)
- 12-20833 / 100563  
Nestlé Suisse S.A., 1350 Orbe  
production de café soluble  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
84 H  
01.01.2011–31.12.2013 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

1<sup>er</sup> mai 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail